



Economie & Développement

BIMENSUEL D'INFORMATIONS ECONOMIQUES ET DE DEVELOPPEMENT

Zoom sur le Togo emergent

N° 159 du 25 juin 2020 / PRIX 250 F CFA AFRIQUE / 1EURO EUROPE



ILS SONT DE RETOUR

5 000 FCFA LE DECODEUR HD A PARTIR DE EVASION

22 22 65 65 (COUT D'UN APPEL LOCAL) CANALPLUSTOGO



LES BOUQUETS CANAL+



INDUSTRIE MINIÈRE

Devenir leader de très porteur marché des engrais dans la sous-région: Le Togo a son destin entre ses mains

L'Afrique connaît un boom du secteur extractif depuis les alentours de l'an 2000. La croissance soutenue des exportations des ressources naturelles abondantes de la région, qui vont des hydrocarbures à des minéraux tels que l'or, le cuivre et le minerai de fer, a contribué de manière significative au revirement remarquable de sa trajectoire de croissance économique. L'industrie minière, au même titre, voire plus que les autres secteurs économiques, est porteuse de développement en Afrique. Elle attire de grands investisseurs et/ou exportateurs régionaux et internationaux, constitue une importante source de richesses pour les populations et les nations...

P.4

ECOBANK TRANSNATIONAL INCORPORATED

32ème Assemblée Générale Ordinaire suivie d'une Assemblée Générale Extraordinaire le mardi 30 juin 2020 à Lagos (Nigeria)

COVID EN AFRIQUE



Mme Victoire Tomegah Dogbé à la 3e édition CIESRES-TOGO en ligne les 29 et 30 juin 2020

BCEAO



La Banque de Développement du Mali (BDM) autorisée à s'installer au Togo

CARTE DE FERTILITÉ DES SOLS AGRICOLES



La Fondation OCP et l'ITRA lancent la plateforme digitale dénommée « FertiTogo » (<https://www.fertitogo.tg>)

BANQUE

La BIA Togo ouvre une nouvelle agence à Agoè



COVID-19/CEA

Plus de 600 millions d'abonnés mobiles en Afrique bénéficieront de la première plate-forme de santé numérique du genre



ECO FLASH

BCEAO

La Banque de Développement du Mali (BDM) autorisée à s'installer au Togo

La Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a rendu public, l'environnement des institutions bancaires dans l'espace sous régionale. Le Togo compte toujours 14 Banques, 03 établissements financiers à caractère bancaire. Depuis août 2019, un nouvel Agrément est accordé à la Société Ouest Africaine de Crédit ou AFRICAN LEASE TOGO (ALT) en qualité d'établissement financier à caractère bancaire. En février dernier, la société Ouest Africaine de Crédit a porté son capital initialement de 3,1 milliards FCFA à 3,5 milliards FCFA. La société évolue dans des opérations de crédit-bail, d'affacturage et de services de paiement. La BCEAO reconnaît officiellement la dénomination sociale de la BANQUE POPULAIRE POUR L'EPARGNE ET LE CREDIT, en abrégé BPEC, en SUNU Bank.

Par ailleurs, il est accordé une Autorisation d'installation de la Banque de Développement du Mali (BDM), Succursale du Togo, un nouvel établissement financier à caractère bancaire. La BDM-SA, est filiale du groupe marocain BMCE Bank. Elle est créée le 3 juillet 1989. A la 68e session de son conseil d'administration en 2019, les actionnaires ont décidé d'aller à l'assaut du marché de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). L'ambi-



tion immédiate est d'achever la couverture de l'ensemble de la zone économique UEMOA par des implantations outre le Togo, au Sénégal, au Bénin et au Niger. Le président du conseil d'administration de la BDM-SA, Ahmed Mohamed Ag Hamani, a annoncé que, « Pour la création des filiales spéciales au niveau de Dakar et Lomé, le financement est déjà prévu ». La Banque de Développement du Mali SA a été élue Meilleure Banque de l'Afrique de l'Ouest de l'année 2018. Le réseau des filiales Banque de l'Union est présent dans trois pays : Côte d'Ivoire (BDU-CI), BurkinaFaso (BDU-BF) et Guinée-Bissau (Banco Da União) en plus de la filiale de France (BDM France).

Suivez l'actualité togolaise et mondiale en continue sur www.horizon-news.net

Communiqué

COVID en Afrique : Mme Victoire Tomegah Dogbé à la 3e édition CIESRES-TOGO en ligne les 29 et 30 juin 2020

La conférence internationale sur les entreprises sociales et la responsabilité sociale des entreprises (CIESRES-TOGO) s'organise les 29 et 30 juin 2020 en ligne. Au cours de cette rencontre qui sera à sa 3e édition, Madame Victoire S. Tomegah Dogbé, ministre du développement à la base, de l'artisanat et de la jeunesse animera une table ronde sur la plateforme de l'Agence française de développement (AFD/MOUVES). Ce rendez-vous verra la présence d'experts du secteur économique et de plusieurs participants (Chefs d'entreprises, décideurs publiques, partenaires aux développements, médias et acteurs de l'économie sociale et solidaire). Une interaction par visioconférence depuis la France, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, la Corée du sud, l'Égypte, les États-Unis, Maroc, la Suisse et le Togo. Entre autres animateurs, Wilfrid Lauriano do Rego, coordonnateur du Conseil présidentiel pour l'Afrique, créé par Emmanuel Macron. Une structure chargée de revitaliser les relations entre la France et le continent, Jean-Michel Severino, président du conseil d'administration d'Ecobank International (EBI).

Thème du panel : L'après COVID en Afrique /La stratégie gagnante de la transition inclusive, sociale et écologique. Victoire S. Tomegah Dogbé abordera les succès enregistrés par le Togo en matière d'entrepreneuriat social. Elle précisera quels sont les leviers de l'Etat pour ouvrir les politiques d'avenir aux entreprises à impact au Togo et en Afrique. Cette 3ème conférence est organisée en collaboration avec l'Ambassade des USA au Togo, le Groupe



Ecobank ETI et le Gouvernement Togolais. Webinar à suivre en direct le 29 juin 2020 à 15 heures (GMT) sur le <http://www.socialbusinessconference.org>

Fait à Lomé le 22 juin 2020
La Coalition nationale pour l'emploi des jeunes (CNEJ)

TOGO

La BAD approuve une réaffectation de 3 millions de dollars au secteur agricole pour la réponse COVID-19

Le Conseil d'administration de la Banque africaine de développement (BAD) a approuvé la réaffectation de 3 millions de dollars de ressources de prêt pour aider le Togo à acheter des intrants agricoles pour améliorer la sécurité alimentaire à la suite de la pandémie de COVID-19. L'approbation du 18 juin permet de canaliser les fonds nécessaires d'un prêt du Fonds africain de développement (FAD) précédemment approuvé vers le Projet de transformation agroalimentaire du Togo (PTA-Togo), pour l'achat d'engrais, de pesticides biologiques et de semences pour environ 150 000 petits agriculteurs. Les outils aideront les agriculteurs à gérer les effets du COVID-19 au cours de la prochaine campagne agricole. Depuis que l'Organisation mondiale de la santé a dé-



claré COVID-19 une pandémie en mars, les gouvernements africains ont adopté des mesures de confinement strictes, qui ont eu des effets économiques négatifs sur tout le continent. La crise sanitaire a déjà perturbé les chaînes alimentaires du fait de ses impacts sur l'offre et la demande alimentaires, et d'une baisse du pouvoir d'achat des producteurs, des capacités de production et de l'accès aux

intrants agricoles. Le Togo est fortement dépendant de son secteur agricole, qui représente plus de 40% du PIB et emploie près de 65% de sa population active. Si la pandémie persiste, le risque d'une crise alimentaire similaire à celle de 2008 est assez élevé. Le gouvernement du Togo souhaite éviter une telle crise en prenant les mesures appropriées, notamment en achetant des intrants agricoles de qualité aux producteurs. L'utilisation de ces intrants devrait stimuler la production supplémentaire de 12 700 tonnes de maïs, 18 000 tonnes de riz, 1 700 tonnes de graines de sésame et 2 200 tonnes de produits maraîchers. "En plus de réduire les effets

du COVID-19 sur la sécurité alimentaire, l'opération d'achat d'intrants prévue contribuera à terme à augmenter la production et donc à réduire les importations de produits alimentaires", a déclaré le directeur Martin Fregene. "Pour aider à freiner les effets du COVID-19 en Afrique, la Banque africaine de développement a mis en place un mécanisme de réponse au COVID-19 (CRF) pouvant atteindre 10 milliards de dollars pour fournir à ses pays membres régionaux les ressources nécessaires pour faire face à la pandémie. Un ensemble d'appuis budgétaires d'une valeur de 27,44 millions de dollars au Togo est actuellement à l'étude pour fournir un soutien supplémentaire afin de renforcer la résilience économique et sanitaire du pays face au COVID-19.

L'UA suspend le Soudan du Sud pour 09 millions de dollars d'arriérés de paiement

Juba a été sanctionné par l'Union Africaine (UA), après avoir accumulé plus de neuf millions de dollars d'arriérés de paiement. Néanmoins, le pays reste membre de l'organisation continentale, mais ne peut plus participer aux réunions tant qu'il n'a pas remboursé

sa dette. Les Arriérés de paiement s'élèvent à plus de neuf millions de dollars. Une somme accumulée depuis trois ans. En effet, ce passif accumulé n'est pas un cas isolé. En octobre dernier, la Communauté est-africaine a failli suspendre Juba à cause d'une dette frôlant les 30 millions



de dollars. Deux Mois plus tard, le gouvernement sud-

soudanais avait dû rembourser en urgence trois millions. Juba avait alors expliqué que plusieurs de ses partenaires n'avaient pas versé des aides promises. Certains experts citent également la corruption, la mauvaise gestion, le financement de la guerre et la baisse des revenus pétroliers pour expliquer pourquoi le Soudan du Sud est un si mauvais payeur.

Alice

TRANCHE SOCIALE D'EAU

Le DG de la TdE dresse le bilan des mesures sociales en État d'urgence sanitaire au Togo

Au Togo, le secteur de l'eau a connu un véritable coup d'accélérateur ces 15 dernières années, sous l'impulsion de divers programmes et mesures gouvernementales. D'abord très bas en 2015, où il se situait autour de 25% sur le plan national, le taux d'accès à l'eau potable s'est progressivement élevé, au point de frôler la barre des 70% en 2019. Dans la lutte contre la propagation de Covid-19, le gouvernement a pris des mesures sociales dès les premiers cas enregistrés afin d'aider les populations vulnérables à faire face aux impacts qui pourraient survenir. Ainsi, depuis le 02 avril 2020, le Togo est en état d'urgence sanitaire pour trois mois. L'eau de fontaine est devenue gratuite sur l'étendue du territoire, de même que la tranche sociale revue à la baisse. Quel bilan après trois mois à la Togolaise des Eaux (TdE) pour accompagner les togolais à faire face à la Covid-19 ? Pour le Directeur Général de la TdE, M. Gbati YAWANKE WAKE « L'eau c'est la vie. Nul ne peut se passer de l'eau au quotidien et l'eau n'a pas de religion. Tout le monde a besoin d'eau. D'où nous devons œuvrer au quotidien pour satisfaire toutes les populations », a-t-il rappelé reçu à la Télévision E47. En ce qui concerne, la gratuité de la tranche sociale d'eau pour les couches vulnérables initialement estimés à 66 496 abonnés le nombre est passé à 74 000 en fin mai 2020 et actuellement à 78 000 bénéficiaires. « Cette augmentation est due aux nouveaux raccordements et les reprises des branchements. Conséquences, le coût total de la prise en charge de cette sociale par l'État qui était estimée à 182 millions a connu une hausse et est passé à 214 millions FCFA. Pour la gratuité de la prise d'eau au niveau des 2 249 bornes fontaines installées, le coût total initial qui était d'environ 50 millions est passé autour de 91 millions FCFA par mois avec les statistiques réelles. Cette hausse se justifie, par le fait que ceux qui, avant prenaient un sceau d'eau, ont tendance du fait de la gratuité, à en prendre deux sceaux. Au niveau du milieu semi-urbain, il y a les mini-adductions d'eau et les forages où les gens peuvent prendre gra-

tuitement. Au niveau rural, il y a certains points d'eau où les gens devaient déposer une redevance, la prise d'eau est rendue gratuite », a expliqué Gbati YAWANKE WAKE. Par ailleurs, à en croire, le DG de la TdE, « Toujours dans le cadre des mesures sociales prises par l'État dans le cadre de l'état d'urgence, 5 000 branchements sociaux à coût réduits ont été offerts mais le nombre de demandes de branchements actuellement, est à plus de 40 804 dont plus de 6 500 déjà raccordés en 2 mois et demi. Cet engouement des populations a permis de se rendre compte que beaucoup de Togolais ne se raccordaient pas à cause du coût du raccordement. Il compte donc, avec l'accompagnement de l'État, œuvrer pour satisfaire tous les besoins des populations ». En outre, le Directeur Général de la TdE, est revenu sur les divers progrès enregistrés dans le secteur de l'approvisionnement d'eau potable au Togo. Grâce aux différents projets et programmes du gouvernement et ses partenaires techniques et financiers en vue d'améliorer la couverture du pays en eau potable, de 21% en 2005 dans les zones rurales, le taux de couverture en eau potable est passé à 70% en fin 2019 dans la zone rurale. Ceci a été possible grâce aux projets et programmes mis en place par le gouvernement. Plus de 7000 forages ont été installés en milieu rural. De 2017 à 2019, plus de 3000 forages ont été réhabilités portant le total des forages dans la zone rurale à plus de 11 600. « En ce qui concerne les milieux semi-urbains, plusieurs projets ont été réalisés dans le cadre des OMD et des ODD notamment les mini-adductions dans les régions maritimes et plateaux. C'est ainsi que 221 mini-adductions d'eau potable ont été réalisées. Ce qui a fait accroître le taux de couverture en eau potable dans la zone semi-urbaine de 24% en 2005 à 49% en fin 2019 », a laissé entendre Gbati YAWANKE WAKE. Selon le bilan dressé à la TdE, pour mieux assurer la couverture du pays en eau potable, la société qui opère beaucoup plus activement dans la zone urbaine, a multiplié le nombre d'agences sur toute l'étendue du ter-



ritoire, en portant le total à 53 agences dans 30 chefs-lieux de préfecture et plus de 100 villages environnants. « Ceci a permis d'accroître le taux de couverture du pays en eau potable en milieu urbain de 25% en 2005 à 55% en fin 2019. Toutefois, dans le cadre de la mise en œuvre du Plan National de Développement (PND), il y a beaucoup de projets en cours d'exécution en vue de pourvoir tout le pays en eau potable. Ainsi, malgré ces bonnes performances qui permettent aujourd'hui aux populations de se satisfaire des performances de la TdE notamment grâce à la réduction des distances d'approvisionnement en eau potable, beaucoup de choses restent à faire. De 70%, l'objectif actuel, est d'aller à 100% », a rappelé le DG Gbati YAWANKE WAKE. Par ailleurs, le DG de la TdE est revenu sur les réformes entreprises par le gouvernement à l'endroit des

PME/PMI. « L'objectif de ces réformes, est de permettre aux PME-PMI de s'installer afin de créer de l'emploi pour la population. C'est ainsi que de 500 000 FCFA, puis à 100 000 FCFA, le gouvernement à travers la TdE, a décidé d'offrir le raccordement aux PME-PMI à zéro franc. Les PME-PMI ne payent que les frais d'abonnement qui sont de 25 000 FCFA à la seule condition, est que les PME-PMI, disposent d'une carte d'opérateur économique », a-t-il expliqué. Depuis quelques mois, la TdE est passée aux réformes de la digitalisation de ses services. Et c'est une réalité; « Je me réjouis de ce que cette mesure ait été vite prise et qu'elle ait été très bénéfique en ce moment de covid-19, car elle contribue à assurer la mesure de la distanciation sociale », a indiqué le DG Gbati YAWANKE WAKE.

Ghislain

ALLÈGEMENT DE DETTES

Le Club de Paris accorde une suspension au Togo

Après le Cameroun, le Niger, le Burkina Faso, la Mauritanie, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Togo a obtenu une suspension du remboursement de ses dettes envers le Club de Paris. Cette suspension court sur la période allant du 1er mai au 31 décembre 2020. L'accord a été appliqué dans le cadre de l'initiative de suspension du service de la dette (ISSD) approuvée par le G20. Cette facilité est octroyée par la France. « Le gouvernement de la république togolaise s'est engagé à consacrer les ressources libérées par cette initiative à l'augmentation des dé-

penses dédiées à atténuer l'impact sanitaire, économique et social de la crise covid-19 », a indiqué un communiqué le 15 juin dernier du Club de Paris. Par ailleurs, l'état togolais s'est aussi engagé à négocier les termes du remboursement de ses dettes envers ses autres créanciers bilatéraux. Le Togo est l'un des 39 pays africains devant bénéficier de la suspension du remboursement de leurs dettes contractées auprès des États du Club de Paris. À la mi-avril 2020, les 22 créanciers du Club de Paris et les créanciers émergents, dont des pays comme la Chine, l'Inde,

l'Arabie saoudite, la Turquie ou l'Afrique du Sud, se sont ainsi mis d'accord pour suspendre des paiements sur le service de la dette au profit des pays les plus pauvres. Le Club de Paris, fondé en 1956, est un « groupe informel » de pays dits « industrialisés », parmi lesquels la France, les États-Unis, l'Allemagne, le Japon ou encore la Suisse. Cette institution multilatérale a pour objectif de permettre « aux créanciers de recouvrer leurs créances en arriérés et de trouver une solution efficace et rapide aux crises de la dette souveraine ».

Raïssa



Suivez l'actualité togolaise et mondiale en continue sur www.horizon-news.net

PROMOTION DE LA FEMME

Faure Gnassingbé s'engage pour des femmes épanouies à jouer leur rôle d'acteurs de développement socioéconomique

En plus des mécanismes institutionnels d'accompagnement existant, d'importants programmes et projets d'autonomisation, d'entrepreneuriat et d'inclusion sociale et financière ont été déployés. En ce qui concerne l'équité genre, le code électoral de 2012 révisé

en 2013, intègre des mesures exceptionnelles pour l'amélioration de la participation des femmes à la gouvernance politique. La protection juridique et sociale de la femme a été également renforcée. Le code pénal révisé en 2015 prévoit des dispositifs spécifiques sur

les violences faites à l'égard de la femme. Le code des personnes et de la famille intègre de nouvelles dispositions qui constituent des avancées majeures pour la femme, et l'adoption du code foncier et domanial en juin 2018 assure son accès au foncier. Pour les

prochaines années, le chef de l'Etat met le cap sur la pérennisation de ces mécanismes, et envisage une nouvelle politique de promotion et d'entrepreneuriat de la femme, en phase avec le Plan national de développement (2018-2022). Des lors, la proportion des femmes propriétaires d'entreprises sera portée de 22,42% à 28%, et celle des femmes ayant accès au crédit de 44,36% à 60%. Dans cette dynamique, des dispositions sont déjà prises pour la poursuite de l'initiative présidentielle de réservation de quota de 25% de marchés publics aux femmes entrepreneurs, et la création d'un statut de zone franche pour les femmes à travers la simplification et la réduction des procédures, des formalités et des taxes et coûts y afférents. Des mécanismes seront également mis en place pour accompagner les femmes dans la création des entre-

prises agricoles, et porter la proportion des femmes salariées agricoles de 58,11% à 80%. Il est prévu, dans ce contexte, la réservation d'un quota de 30% de la superficie de chaque Zone d'aménagement agricoles planifiées (ZAAP) aux femmes, et l'organisation de 50.000 femmes dans les opérations de transformation, conditionnement et commercialisation des produits agricoles. En matière de santé maternelle, de nouvelles politiques seront mises en œuvre pour rendre totalement gratuite la césarienne qui était fortement subventionnée à 98% par l'Etat. La prise en charge des femmes enceintes sera également gratuite pour les besoins sanitaires. Ces nouvelles mesures permettront aux femmes de jouer pleinement leur rôle d'acteurs de développement économique et de progrès social.

Ghislain

INDUSTRIE MINIÈRE:

Devenir leader de très porteur marché des engrais dans la sous-région: Le Togo a son destin entre ses mains

L'Afrique connaît un boom du secteur extractif depuis les alentours de l'an 2000. La croissance soutenue des exportations des ressources naturelles abondantes de la région, qui vont des hydrocarbures à des minéraux tels que l'or, le cuivre et le minerai de fer, a contribué de manière significative au revirement remarquable de sa trajectoire de croissance économique.

L'industrie minière, au même titre, voire plus que les autres secteurs économiques, est porteuse de développement en Afrique. Elle attire de grands investisseurs et/ou exportateurs régionaux et internationaux, constitue une importante source de richesses pour les populations et les nations. Au Togo, son apport à l'économie peut être boosté davantage. D'ailleurs, c'est le souhait des autorités qui ont mûri des réflexions autour des actions bien ficelées qui seront menées au cours des cinq (05) prochaines années. Le secteur minier représente 4% du revenu national et englutit 22% des exportations totales du pays. Un chiffre suffisant pour aiguillonner l'Etat à poursuivre le développement de l'industrie minière en s'accoudant sur 03 principaux axes. Le premier consiste à la transformation des minerais notamment le phosphate togolais qui connaîtra une accélération dès 2020 (permettant un accès plus facile et moins coûteux aux engrais) et le fer avec l'ouverture de plusieurs usines dédiées à ce minerai. Le Togo dispose de plus de 02 milliards de tonnes de stocks de phosphate, ce qui le place parmi les principaux pays producteurs du continent.

En 2019, il a signé un accord de 1154 milliards de francs CFA avec Dangote Industries Limited pour transformer le phosphate national en engrais phosphatés pour l'Afrique de l'Ouest et améliorer la consommation du produit en Afrique. L'activité minière de-

vrait débiter avant la fin de l'année 2019 et permettra, selon les prévisions, de produire 01 million de tonnes d'engrais et de générer plusieurs milliers d'emplois directs. « En transformant notre phosphate, nous allons non seulement créer des emplois, mais nous pourrions également mettre à la disposition de nos agriculteurs des engrais de bonne qualité à un coût abordable », a indiqué le président togolais Faure Gnassingbé. De nos jours, le Togo est leader du phosphate dans l'espace CEDEAO, un atout que les autorités doivent exploiter pour faire du pays, un très porteur marché des engrais dans la sous-région comme le suggère l'axe 1 du Plan National de Développement (Mise en place d'un hub logistique et d'un centre d'affaires de premier ordre dans la sous-région). Dans la sous-région, selon l'Agence américaine de développement international (USAID), « avec une utilisation annuelle de 9 kg d'éléments nutritifs par hectare de terre arable, la consommation d'engrais en Afrique de l'Ouest est la plus faible au monde, surtout, il est très éloigné des 50 kg/ha que les Etats de la CEDEAO s'étaient fixés comme objectif pour 2015 lors du sommet d'Abuja de 2006 ». L'ambition du Togo serait de mobiliser les ressources financières nécessaires allant dans la transformation du phosphate, d'ailleurs, qualifié de bonne qualité sur le plan international. Dans la foulée, des acteurs dans le domaine agricole suggèrent au Togo d'al-

ler vers l'engrais phosphaté organique que produira Dangote. « Un engrais phosphaté est un engrais riche en phosphore. Il peut être biologique ou chimique. Notre souhait est que cet engrais soit biologique puisque nous avons du phosphate et le phosphore peut être obtenu par des processus biologiques de transformation et non synthétisé pour obtenir un engrais chimique comme NPK (15-15-15) qui est synthétisé avec des effets pervers sur l'environnement (dégradation des sols) lorsqu'on fait l'usage de celui-ci. On pourra avoir des engrais phosphates bio, et il faut que cette transformation tourne vers là », développe l'ingénieur agronome, Sanoka Lamboni, lit-on sur agridigital. Avis partagé par Dr. Kpémoua qui plaide en faveur de la production de l'engrais organique. « Produire bio c'est bien, c'est l'idéal et c'est que nous souhaitons tous », souligne-t-il.

L'exemple du Maroc est palpable et le Togo peut s'en inspirer. En dix ans, l'Office chérifien des phosphates s'est métamorphosé en géant des engrais. Le Groupe OCP offre un large portefeuille d'engrais phosphatés innovants de plus de 40 formules. Grâce à ses récents investissements, le Groupe développe continuellement ses capacités de production d'engrais qui se situent aujourd'hui à 12 Millions de tonnes/an. Sur les marchés internationaux des exports des engrais, les parts de marché du Groupe ont doublé sur les dix dernières années, passant plus de



22%. A en croire, le Groupe marocain de l'office chérifien des phosphates (OCP), il a été réalisé un chiffre d'affaires de 5,62 milliards de dollars en 2019. Quant au bénéfice, il s'élève à 1,59 milliard de dollars en 2019 contre 1,82 milliard de dollars une année auparavant. Les ventes d'engrais en Afrique ont progressé de 11% en 2019. « En outre, nous avons renforcé notre position sur les produits de spécialité, représentant 34 % des volumes de vente d'engrais en 2019. Ces produits de spécialité continueront de représenter une part importante de nos exportations grâce au développement de nouvelles solutions de fertilisation adaptées aux cultures et aux sols, répondant davantage aux besoins spécifiques des agriculteurs à travers le monde », explique Mostafa Terrab, le président de l'OCP.

La richesse particulière du sous-sol togolais fait de ce pays un morceau de choix convoité par les compagnies minières. D'ailleurs, le Togo grâce à sa bonne position du classement du Doing

business 2020, offre les possibilités aux investisseurs dans sa politique de transformation de ses ressources naturelles. Le Togo veut maintenir le cap des réformes au cours des cinq (05) prochaines années sous la houlette du chef de l'Etat. Celui-ci place, de fait, l'amélioration de l'environnement des affaires parmi les priorités de son nouveau mandat. Le pays désormais résolument déterminé à adopter davantage des réformes, devient un pôle pour les investissements étrangers. Dans le secteur d'engrais, certaines entreprises ont déjà marqué le pas au pays. En 2015, le Togo a pu attirer le groupe français Mambo qui a inauguré sur le port de Lomé un site de mélange d'engrais moyennant un investissement de 2 milliards de F CFA (environ 3 millions d'euros) pour une production de 2 000 tonnes par jour (pendant 200 jours par an) d'engrais à la carte, soit 400 000 tonnes par an.

L'unité devait servir à la fois le Togo mais aussi les pays voisins

comme le Niger, le Bénin ou le Burkina. Via sa filiale CIAT (Compagnie des intrants agricoles du Togo), Mambo importe dans cette nouvelle usine des engrais simples (fabriqués à partir d'urée, de potasse ou de phosphate), qui sont

ensuite assemblés selon les besoins des clients. Durant ce nouveau quinquennat, les pouvoirs publics comptent accorder une place de choix aux partenariats public-privé (PPP) dynamiques et s'engageront résolument à ac-

compagner le secteur privé : « Nous sommes fermement résolus à faire du secteur privé l'acteur clé et le moteur de notre économie en lui accordant une grande attention et en faisant preuve de flexibilité et de souplesse dans la

gestion de nos partenariats », déclare Faure Gnassingbé en évoquant le côté compétitif de la volonté réformatrice du Togo. Le Togo a produit son premier phosphate en 1961 et a très rapidement atteint (1968) plus d'un

million de tonnes et plus de 2 millions de tonnes dès 1973. Selon plusieurs sources concordantes, la production a atteint son pic en 1989 avec un volume de 3,35 millions de tonnes.

Théophile

CARTE DE FERTILITÉ DES SOLS AGRICOLES

La Fondation OCP et l'ITRA lancent la plateforme digitale dénommée « FertiTogo » (<https://www.fertitogo.tg>)

L'Institut Togolais de Recherche Agronomique (ITRA) a bénéficié de la Fondation OCP, d'un appui technique et financier pour l'élaboration de la carte de fertilité des sols agricoles du Togo. Démarrée en 2017 avec la phase pilote sur les sites des agropoles à travers les 5 régions du pays, l'élaboration des cartes de fertilité a été étendue à toute la région des Savanes en 2018 avec l'appui de la FAO et de la Fondation OCP puis aux régions de la Kara et Centrale en 2018 et 2019 avec l'appui financier du Programme d'Appui aux Populations Vulnérables (PAPV) de la présidence de la République Togolaise et de la Fondation OCP. Ce projet a permis à ce jour de : échantillonner 1 992 500 ha sur 3 592 800 ha soit



55,46% du territoire national togolais et d'analyser 1 560 600 ha sur 3 592 800 ha soit 43,44% ; générer 4 cartes thématiques de pH, de matière organique, de phosphore et de potassium pour la région des Savanes, et 5 cartes thématiques (s'y ajoute la carte de salinité) pour la région de la Kara

; formuler des recommandations de fertilisation pour 9 cultures (maïs, riz, sorgho, niébé, arachide, soja, sésame et cotonnier) et 12 cultures (s'y ajoutent anacardier, igname et manioc) respectivement pour la région des Savanes et de la Kara et mettre à disposition des producteurs et autres acteurs une

plateforme digitale dénommée « FertiTogo » (<https://www.fertitogo.tg>) de conseil en fertilisation des cultures. Ce projet de cartographie des sols agricoles se poursuit et est à l'étape des régions Centrale, des Plateaux et Maritime. L'ITRA et ses partenaires envisagent partager les premiers résultats de ce projet avec les premiers bénéficiaires que sont les producteurs agricoles et surtout de les initier à l'utilisation de la plateforme FertiTogo. Malheureusement, la période de partage prévue a coïncidé avec l'avènement de la pandémie de la COVID19. Afin de permettre à l'ITRA de poursuivre ces activités dans le contexte de la pandémie de la COVID-19, la Fondation OCP et l'UM6P ont soutenu les efforts de l'ITRA dans la lutte contre le risque de propagation de cette pandémie en facilitant la production de 10 000 litres de gel hydro alcooliques ; la fabrication de 20 000 masques ; l'acquisition

de 200 kits de lavage de mains ; le soutien aux femmes dans la production de 3500 boîtes de copeaux de savons. Au-delà de l'appui financier l'UM6P a apporté son expertise à l'ITRA pour pouvoir mieux protéger son personnel et partenaires. L'ITRA a officiellement démarré depuis le 23 Juin 2020 à Lama-tessi dans la commune de Tchaoudjo 2 (région centrale), sa tournée nationale de sensibilisation sur l'utilisation de la plateforme digitale fertitogo.tg, le ministre exhorte les vaillants producteurs de la commune de Tchaoudjo 2 à faire un tour à la ferme Egypto-Togolais (FAMETA).

Augustin

COVID-19/CEA

Plus de 600 millions d'abonnés mobiles en Afrique bénéficieront de la première plate-forme de santé numérique du genre

« Avec cette plate-forme, nous avons la possibilité d'atteindre entre 600 millions et 800 millions d'abonnés mobiles en Afrique », déclare Vera Songwe, Secrétaire exécutive de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), lors du lancement virtuel de la Plate-forme africaine de communication et d'information pour la santé et l'action économique (ACIP), le 23 juin 2020. L'ACIP est un outil mobile pour l'information et la communication à double sens entre les citoyens et les gouvernements. Il fournit aux groupes de travail nationaux et régionaux sur le COVID des données d'enquête générées par les utilisateurs et des informations sanitaires et économiques exploitables qui permettront aux autorités de mieux analyser les problèmes liés à la pandémie et de mettre en œuvre des réponses appropriées. Dr John Nkengasong, Directeur du CDC-Afrique, indique que la plate-forme offre « une opportunité unique de changer la façon dont nous menons la surveillance des maladies, d'améliorer notre capacité à acquérir de bonnes données en temps opportun et de s'assurer que tous les Africains comptent ». Le lancement a été présidé par le Président de la République du Congo, Denis Sassou Nguesso, qui salue l'initiative et note qu'elle « répond aux demandes d'assistance des États membres pour la collecte et le traitement des données essentielles pour répondre efficacement au COVID-19 ». Le Président de Guinée, Alpha Condé s'engage à « convaincre les 55 États membres

de l'UA d'adhérer à cette initiative (ACIP) ». Il dit que les incertitudes entourant le COVID-19 incitent fortement l'Afrique à embrasser rapidement la quatrième révolution industrielle, garantissant un meilleur accès à Internet et à un prix abordable. Mme Songwe déplore également la question de l'accès à Internet et à un prix abordable en Afrique, déclarant : « Dans une période de pandémie et de crise économique, il est encore plus difficile pour les gens de dépenser le peu de ressources dont ils disposent pour s'offrir un accès ». La bonne nouvelle, cependant, c'est que pendant que la CEA travaille avec des parties prenantes clés pour résoudre le problème de l'accès à Internet, de sa fiabilité et des coûts, l'ACIP peut déjà atteindre plus de 80% des utilisateurs de téléphones mobiles en Afrique sans que les coûts habituels ne leur soient imposés. « En tant qu'opérateurs, nous pouvons renoncer aux frais de Données de services supplémentaires non structurés (USSD) car il est probable que de nombreuses personnes aux prises avec la pandémie dans certaines zones rurales ne disposent pas de temps de communication », affirme Robert Shuter, PDG de MTN. Il déclare que le caractère unique de l'initiative ACIP incite MTN et ses « concurrents à convenir qu'il s'agit d'un domaine de collaboration et de coopération ». M. Shuter précise que la technologie peut être utilisée sur n'importe quel téléphone portable ou appareil et que la plate-forme « présente un menu

très simple aux utilisateurs et nous permet de collecter des informations très importantes que les décideurs politiques peuvent utiliser pour identifier et localiser les problèmes et les zones sensibles ». Les ministres africains en charge des TIC qui participent également au lancement, exhortent les parties prenantes à garantir qu'il y ait des synergies entre l'ACIP et les efforts fournis dans le domaine de la technologie numérique pour lutter contre le COVID-19 au niveau national. Le Secrétaire général de l'UIT, Houlin Zhao, appelle les régulateurs africains et les ministres des TIC à « soutenir cette nouvelle plate-forme ». Il déclare que l'intelligence artificielle et les mégadonnées sont au cœur de l'ACIP et que le soutien des régulateurs des télécommunications de chaque pays est « absolument nécessaire ». Trente-six États membres africains ont déjà adhéré à l'initiative. La plate-forme permettra également aux groupes de travail sur le COVID de déployer des ressources sanitaires et économiques pour atténuer les effets de la pandémie. Boutheina Guermazi, qui dirige la Pratique mondiale du développement numérique, de la Banque mondiale, se déclare réconfortée de voir « la rapidité avec laquelle l'Afrique a réagi pour créer cette plate-forme », réunissant les principales parties prenantes du continent pour tirer parti de l'analyse mobile des mégadonnées. « Nous savons que des informations précises et à jour sur les modèles de mobilité agrégés anonymisés pour-



raient clairement être utilisées pour surveiller, prévoir les épidémies et planifier les activités à l'avenir », dit-elle. Lacina Kone, PDG de Smart Africa, décrit l'ACIP comme « l'une des initiatives numériques qui, selon nous, transformera l'Afrique ». Il félicite la CEA pour son rôle d'avoir mobilisé les principaux opérateurs mobiles, régulateurs et gouvernements africains sur une plate-forme unique. « L'année 2020 devra être une année où nous adoptons et accélérons la collaboration grâce à la transformation numérique. Elle devra entrer dans l'histoire comme une période charnière pour l'Afrique d'un point de vue technologique, sanitaire et

économique », déclare M. Kone. Mme Songwe exhorte les jeunes africains à « travailler avec nous » pour concevoir des systèmes et des plates-formes d'intelligence artificielle qui peuvent être sélectionnés pour obtenir de meilleures données et aider à identifier et « garantir que le secteur informel fasse partie intégrante d'un tissu économique actif de notre continent ». Elle remercie l'UIT, Smart Africa, l'Union africaine, la Banque mondiale, l'OMS, MTN, Orange, Safaricom, Vodacom, Airtel et toutes les parties prenantes pour leur contribution au projet.

CEA

FORUM TOGO-UE

Un an après, quelles retombées ?

Le Togo est résolument engagé dans un développement économique soutenu, équilibré, durable et inclusif afin de se placer dans la ligue des pays émergents à l'horizon 2030. La mise en œuvre du Plan National de Développement (PND) 2018-2022 a accéléré la transformation structurelle, l'industrialisation et la diversification de l'économie togolaise. Pour atteindre les buts et objectifs fixés par le PND, le gouvernement compte sur le secteur privé pour être le principal moteur de la croissance, afin de mobiliser des investissements dans les secteurs prioritaires du développement. L'amélioration du climat des affaires au Togo, identifiée comme un des facteurs de succès, a été illustrée ces derniers mois par ses bonnes performances dans le rapport Doing Business 2020 de la Banque mondiale qui, en deux ans, a fait une progression de 59 places avec 40 places pour la seule année 2019 soit, les plus fortes progressions dans le monde en deux ans. Le pays fait figure de cas d'école en matière de conduite réussie des réformes et classé comme premier réformateur en Afrique et troisième meilleur réformateur au monde. L'investissement, est un catalyseur pour le développement économique et la croissance. Le Togo, en 2019, s'est hissé au premier rang des pays Africains et le plus attiré d'investissement direct étranger (IDE) avec 11 projets Greenfield, devançant le Rwanda et le Sénégal. C'est dans ce contexte que s'est tenu, les 13 et 14 juin 2019 à Lomé, le premier Forum Economique Togo Union Européenne sous le thème « Bâtir des relations économiques durables et pérennes entre le Togo et l'Union Européenne ». Premier du genre, le Forum TOGO-UE a été placé sous le haut patronage de Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé, Président de la République. Cet événement de réseautage de haut niveau a été une plate-forme unique pour la mobilisation des investissements au Togo, incluant l'investissement domestique, l'investissement venant de la diaspora togolaise et des IDE. Ainsi, dans le cadre de l'appel à projet lancé en prélude au forum, 140 projets bancables soumis par 126 promoteurs locaux en ligne avec les objectifs du PND ont été retenus dont 103 discutés lors des échanges B2B entre les entrepreneurs togolais et les investisseurs étrangers

d'une part, et entre les investisseurs et les institutions publiques d'autre part. Hormis ce réseautage, des visites se sont poursuivies depuis lors. En effet, le nombre total de visites sur le site web du forum au lendemain du forum à ce jour, c'est-à-dire du 15 juin 2019 au 20 juin 2020 s'établit à 13 098. Ce site web est toujours actif. En outre, au lendemain de ce forum, une stratégie de suivi composée d'un Comité stratégique (Comité de pilotage) et deux Comités techniques (Comité technique secteur public et comité technique secteur privé) a été mise en place en vue d'accompagner les promoteurs de projets. S'agissant du méca-

- La signature d'une convention avec le groupe Dangoté pour la construction d'une usine de production d'engrais phosphaté pour un investissement de 2 milliards de dollars et l'installation d'une usine de fabrication de ciment avec un investissement de 60 milliards de dollars ;
- L'organisation des rencontres entre les institutions financières sous régionales basées au Togo et certains promoteurs togolais de la diaspora ;
- Le renforcement du partenariat entre le gouvernement et des institutions financières prêtes à accompagner les promoteurs de projets dont le coût est inférieur à 150 000 000 FCFA. A cet effet, un Comité ad'hoc composé des différentes parties prenantes

qu'à la date du 17 juin 2020 :
- 10 projets dont le coût global s'établit à 15 647 493 892 FCFA (9 23 889 303,65 euros) sont à l'étape de mise en œuvre ;
- 18 projets évalués à 320 475 660 104 FCFA soit 489 275 816,95 euros sont des projets soit d'extension, ou ayant bouclé une partie des financements ou en discussions avancées avec les partenaires étrangers et donc sont en attente de financements complémentaires ;
- Enfin, un des promoteurs des projets, le projet le plus couteux (soit plus de 520 milliards de FCFA : 45 % du coût global) nous a notifié avoir signé un MOU avec un partenaire rencontré lors du Forum.
En vue de poursuivre l'accom-

togolais pour leur détermination à relever le défi, celui de couvrir les besoins de financement du PND à hauteur de 65% et enfin aux médias dont la mobilisation a permis non seulement d'atteindre les objectifs fixés par le Forum, mais également la poursuite de la promotion du pays. Avec le COVID 19, le Togo, comme tous les pays, est confronté à de nouveaux défis. C'est le moment de trouver un juste équilibre entre l'investissement direct étranger et l'investissement domestique pour construire la résilience et promouvoir la croissance et le développement, un développement soutenu, durable, inclusif, et équilibré. Sous le leadership de SEM le Président, le gouvernement tra-



nisme du suivi des projets privés, il a consisté dans un premier temps, à analyser les business plans puis organiser des échanges avec les 97 promoteurs présents au forum. Ce qui a permis de baliser le terrain et de découvrir les forces et les faiblesses des projets qui toutefois, pourront être réorientés.

Les retombées de ce forum restent réelles et palpables :

- Une vingtaine de manifestations d'intérêt de la part des investisseurs internationaux pour les projets prioritaires du PND ;
- La signature d'un MOU de 5 milliards de FCFA en juillet 2019 entre le fonds d'investissement luxembourgeois KARA INVESTMENT FUND et le gouvernement togolais dans le secteur de l'agro-industrie ;

ainsi que des représentants de toutes les faïtières a été mis en place ;

- Enfin, dans le cadre de la coopération multilatérale, certains promoteurs de projets ont également été sélectionnés par la BAD pour prendre part au rendez-vous international organisé par ladite institution en Afrique du Sud, ce en vue de leur permettre de vendre leurs projets.

A ce jour, certains projets sont déjà passés à l'étape de mise en œuvre, d'autres ont soit signé des MOU ou sont en négociation avec des partenaires financiers et fonds d'investissements, et d'autres encore sont toujours à la recherche d'un partenaire ou d'un organisme de financement.

Les résultats du suivi font ressortir

le paiement des autres promoteurs de projets, le gouvernement avec l'appui de l'UE, se prépare à lancer le recrutement de 15 cabinets d'experts locaux, régionaux et internationaux en vue d'accompagner les promoteurs de projets dans la restructuration ou finalisation de leurs plans d'affaires et aussi dans les procédures d'accès aux financements auprès des banques, des intermédiaires non-bancaires, des sociétés de crédit-bail, ainsi que des fonds d'investissements.

C'est le lieu ici, de réitérer nos vifs remerciements à tous les acteurs en particulier, l'Union Européenne pour son engagement sans précédent au côté du gouvernement et du peuple togolais, aux partenaires du secteur privé

en permanence à reformer l'économie et les institutions en vue de dynamiser le secteur privé togolais pour la création des emplois décents ; l'amélioration de la productivité et la compétitivité. L'assistance technique de la Délégation de l'Union Européenne pour accompagner une centaine de projets togolais est cruciale et aura des retombées positives dans bien d'autres domaines et secteurs de notre économie. L'engagement du secteur privé est plus que jamais indispensable pour relever les défis. Le Premier Forum Economique TOGO-UE a ainsi construit une base solide pour relancer une nouvelle phase de développement assurée par le secteur privé.

Alice

ECONOMIE ET DEVELOPPEMENT

Récépissé N° 0494/ 08 / 04 / HAAC

Directeur de Publication
Joseph GADAH
(228) 90 30 85 10

Rédaction
Joseph
Ghislain
Raissa

Imprimerie
La Colombe

Infographie
Benjamin K. Tchabi
90369796

Tirage
2000 Exemplaires

BANQUE

La BIA Togo ouvre une nouvelle agence à Agoè

Désormais, les populations de la Commune d'Agoè Nyivé n'ont plus de souci à se faire pour les opérations bancaires à la Bia Togo. La nou-

ve s'est pas fait par hasard ; « Faisant de l'inclusion financière une de ses priorités, la BIA Togo veut se rapprocher de sa clientèle par l'extension de son ré-



velle Agence Agoè en face du marché d'Assiyéy a été inaugurée le 22 juin 2020 en présence du Directeur Général de la BIA Togo pour répondre aux attentes d'une clientèle de plus en plus nombreuse. Le choix d'Agoè

seu d'agences. Agoè occupe une place très importante dans nos cœurs et nous souhaitons que cette nouvelle agence puisse répondre aux attentes de la population et des entreprises qui y sont implantées », a fait savoir



Faïssal CHAHROUR, Directeur Général de la BIA Togo. La BIA Togo accompagne aussi bien les entreprises que les particuliers et professionnels. Elle met à leur disposition toute une panoplie de produits et services innovants tels

que la banque à distance avec BIAN et & BIAMobile et la BIA BAIL qui est un produit de leasing. La BIA Togo, la plus ancienne banque du Togo, est depuis 2013, filiale du Groupe Attijariwafa bank, qui est le premier

groupe bancaire financier du Maghreb, et fait partie des plus grands groupes bancaires du continent africain avec une présence dans plus de 23 pays de par le monde.

Ghislain

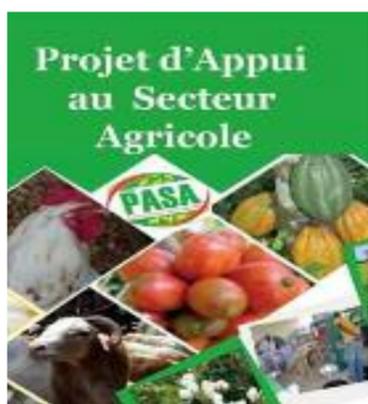
PASA

Fin de la 14ème mission conjointe d'appui à la mise en œuvre au Togo

Du 22 au 25 juin 2020, le Projet d'appui au secteur agricole (PASA) a accueilli la mission conjointe d'appui à la mise en œuvre de la Banque Mondiale et du Gouvernement Togolais. Cette quatorzième mission conjointe d'appui à la mise en œuvre de la Banque Mondiale et du Gouvernement Togolais au

lité et de renforcer des capacités productives des bénéficiaires dans les filières sélectionnées et de favoriser un environnement institutionnel propice au développement du secteur agricole au Togo. Ainsi, il a soutenu le développement des cultures vivrières stratégiques telles que le maïs, le riz, le manioc et l'igname tout comme les cultures d'exportation tels que le café, le cacao et le coton. Il s'est également investi dans l'amélioration de la productivité des productions halieutiques continentales et l'accompagnement du sous-secteur de l'élevage, à travers notamment un appui à l'élevage traditionnel de volailles et de petits ruminants suivi de la promotion de l'élevage commercial. Plus de 150.000 agriculteurs, 80.000 éleveurs, 4.700 pêcheurs, 33 000 acteurs de sous-projets innovants et 26 000 acteurs dans le volet nutrition ont été impactés. Par ailleurs, le PASA a impulsé un nouveau dynamisme dans la transformation des produits agricoles au Togo à travers son modèle de financement dénommé le fond compétitif. Ce fonds a propulsé plusieurs initiatives privées au rang de d'entrepreneuriat. Également, les filières riz, manioc, miel, arachide, soja et ananas ont été revalorisées grâce au modèle novateur de mise en marché à l'instar des Entreprises de services et organisations des producteurs (ESOP), promues par le PASA. En ajout, le PASA a priorisé dans ses activités, les questions du genre, de la nutrition, du changement climatique et de l'engagement citoyen.

Augustin



PASA se situe dans l'optique de faire le bilan des progrès réalisés depuis la treizième mission qui s'est déroulée du 03 au 07 juin 2019. L'objectif général de cette quatorzième mission est d'examiner l'état d'exécution des principales composantes du financement additionnel du PASA et de formuler des recommandations pour la mise en œuvre des activités. En effet, lancé depuis 2012, la mise en œuvre du PASA a connu deux phases d'exécutions dont la première dénommée « la phase initiale », a couvert la période de 2011-2017 en engrangeant d'importants résultats positifs qui ont débouché sur une seconde phase appelée « la phase additionnelle », pour la période de 2017-2020. L'objectif principal du projet est de réhabi-

ASSEMBLÉE NATIONALE
Adoption du projet de loi relatif à l'alimentation scolaire au Togo

L'Assemblée nationale, les députés togolais ont adopté, le 23 juin 2020, le projet de loi relatif à l'alimentation scolaire. C'est au cours de la 7^e séance plénière de la première session ordinaire de l'année 2020 en présence de la présidente, l'honorable Yawa Tségan. La séance s'est déroulée en présence de la ministre du Développement à la base, de l'Artisanat et de la jeunesse, Mme Victoire Tomégah-Dogbé, du ministre des Droits de l'Homme, chargé des Relations avec les Institutions de la République, M. Christian Trimua. L'alimentation scolaire constitue un des filets sociaux majeurs de la politique de protection sociale dont l'intensification contribuera à accélérer l'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD) 1, 2 et 4. Dans le cadre du projet Filets Sociaux de Base (FSB), le gouvernement a lancé le programme des cantines scolaires début 2018 et conjointement financé par la Banque Mondiale et l'Etat togolais à hauteur de 2,5 milliards FCFA annuels. Les cantines scolaires ont permis de fournir sur l'année écoulée plus de 72,3 millions de repas chauds à 97 518 élèves dans 315 écoles primaires publiques au Togo. Depuis juillet 2019, le projet de loi relatif à l'alimentation scolaire est sur le bureau de l'Assemblée nationale. Il a été étudié par une commission spéciale composée de la commission de l'éducation et du développement socioculturel, de la commission des droits de l'homme et de la commission de la santé, de la population et l'action sociale. « Le programme de cantines scolaires est présenté colle

l'un des investissements les plus importants du Togo ayant un impact considérable sur l'assiduité, le temps d'apprentissage et surtout l'augmentation du taux d'ins-



cription ainsi qu'un meilleur résultat aux examens nationaux de nos enfants. C'est là le plus beau cadeau de solidarité et de redistribution de la richesse que la République puisse faire à ces valeureux parents combattifs, en donnant le sourire à leurs parents heureux d'aller s'instruire. Nous prenons ainsi ensemble le pari de faire de l'alimentation scolaire, un levier pour atteindre la « Faim Zéro à l'école », contribuant à l'atteinte de l'ODD 2 relatif à l'élimination de la faim et à la promotion de l'agriculture, un accélérateur de l'éducation de qualité pour tous et un catalyseur du développement local inclusif, comme l'ambitionne le PND 2018-2022 », a déclaré Yawa Djigbodi Tsegan. Le projet de loi est composé de trente-sept (37 articles) regroupés sous sept (07) chapitres. « Le premier chapitre (art. 1 à 4) est axé sur les dispositions générales ; • Le chapitre II

(art. 5 à 7) est consacré aux conditions d'approvisionnement et de stockage des denrées alimentaires ; • Le chapitre III (art. 8 à 12) est relatif à l'hygiène et à la sécurité sanitaire ; • Le chapitre IV (art. 13 à 29) porte sur la responsabilité des différents acteurs ; • Le chapitre V (art. 30 à 31)

est relatif au cadre de gestion et de pilotage ; • Le chapitre VI (art. 32 à 34) prévoit des sanctions ; • Le chapitre VII (art. 35 à 37) est consacré aux dispositions transitoires et finales ». « Cette loi permettra à chaque élève togolais d'accéder à une alimentation suffisante et nutritive, afin de mener une vie normale », a indiqué Mme Victoire Tomégah-Dogbé. Au Togo, près de 6% d'une génération d'enfants scolarisables n'ont toujours pas accès à l'école et près de 23% de ceux qui y ont accès abandonnent avant la fin du cycle primaire. Le gouvernement togolais s'est fixé comme objectif de remonter la barre à travers la mise en place de défis structurels identifiés par le PND. Entre autres, le renforcement de la fourniture de services sociaux aux élèves à travers les cantines scolaires et le programme School Assur...

Théophile

Ecobank Transnational Incorporated

32^{ème} Assemblée Générale Ordinaire suivie d'une Assemblée Générale Extraordinaire.

Avis de convocation

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont convoqués à la trente deuxième Assemblée Générale Ordinaire qui sera suivie d'une Assemblée Générale Extraordinaire de la Société Ecobank Transnational Incorporated, le mardi 30 juin 2020 à 11h00 (heure de Lagos), à Eko Hotels & Suites, 1415 Adetokunbo Ademola Street, Victoria Island, Lagos, Nigeria, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

I – Au titre de l'Assemblée Générale Ordinaire

1. Approbation des Comptes
2. Affectation du Résultat
3. Nomination d'Administrateurs
4. Ratification de la Cooptation d'Administrateurs
5. Renouvellement des Mandats des Commissaires aux Comptes
6. Approbation des indemnités des Administrateurs en fin de mandat

II – Au titre de l'Assemblée Générale Extraordinaire

1. Annulation de la résolution relative à la consolidation des actions
2. Modification des Statuts

Recommandations COVID-19

En raison des problèmes de santé publique importants liés à la pandémie COVID-19, les gouvernements et régulateurs des pays dans lesquels le Groupe Ecobank opère, notamment le Gouvernement Fédéral du Nigeria, le Centre Nigérian pour le Contrôle des Maladies et le Gouvernement de l'État de Lagos (l'Etat hôte des réunions) ont émis de nouvelles directives limitant le nombre de personnes pour les rassemblements publics.

En tant qu'entreprise citoyenne responsable, ETI entend se conformer strictement à cette restriction en plus des autres mesures de santé et de sécurité applicables. En conséquence, la participation aux Assemblées Générales de cette année se fera principalement par procuration conformément aux statuts de la société et à la loi applicable.

Compte tenu des raisons évoquées ci-dessus, tout actionnaire peut choisir l'une des personnes suivantes comme son mandataire pour le représenter aux Assemblées Générales:

- 1) M. Emmanuel Ikazoboh (Président du Conseil d'Administration)
- 2) M. Patrick Akinwuntan (Directeur Général, Ecobank Nigeria)
- 3) M. Olayiwola Olaleru (Directeur Général, EDC Securities Limited),
- 4) M. Akeem Oyewole (Directeur Général Stanbic Nominees)
- 5) M. Sunny Nwosu (Président de l'Association des Actionnaires Indépendants du Nigeria)

Les actionnaires sont encouragés à soumettre à l'avance, le formulaire de procuration ci-joint dûment rempli avec leurs intentions de vote et le déposer à Ecobank Transnational Incorporated, 2365 Boulevard du Mono, B.P. 3261 Lomé, Togo, ou l'envoyer par e-mail à AGM@ecobank.com avant la fin de la journée du 26 juin 2020.

Les actionnaires pourront également soumettre leurs questions avant les Assemblées Générales en envoyant un e-mail à AGM@ecobank.com.

Les réponses aux questions sur les thèmes clés seront affichées dès que possible sur la page Relations avec les investisseurs du site Web Ecobank

(www.ecobank.com/group/investor-relations).

La documentation relative aux Assemblées Générales est disponible pour consultation au Siège de la Société à l'adresse ci-dessus et sur le site Internet de la Société (www.ecobank.com), à partir de la date du présent avis.

Lomé, 2 juin 2020

Pour le Conseil d'Administration et P.O.,



Madibinet Cissé
Secrétaire Général

